



la Liaison






Février 2025

LA FÊTE DES NEIGES, SAMEDI 22 FÉVRIER AU HAVRE DU LAC VERT



Adele Bourget, Amy Lamontagne et Jade Lessard à la fête des neiges 2024. Crédit photo : Jacqueline Goulet

Ce mois-ci dans La Liaison :

-  Programmation de la Fête des neiges
-  Programmation loisirs et culture
Semaine de relâche du 3 au 7 mars
-  Taxation et prévisions budgétaires 2025
Documents du conseil municipal



www.saint-damien.com

BMR **MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.** **agrizone**
 120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
 Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
 sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

Sylvie Dion
 FLEURISTE

FLEURS pour toute occasion
 CADEAUX-LIVRAISON

418-887-3874
 sylvie.dion.fl@globetrotter.net
 www.sylviedionfleuriste.com

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc) G0R 3C0

C.THIBAULT
 arpenteur-géomètre

T. 418 207-8445 264, route Cameron
 cthibaultag@outlook.com Sainte-Marie, Qc
 ctarpenteur.ca G6E 3J2

PLACE DISPONIBLE

PLACE DISPONIBLE

Quincaillerie du Massif inc. **Home hardware**

1203, rue Principale
 St-Philémon
 418 469-2233
 yvongosselin@qc dumassif.com

Suivez nous sur Facebook et sur
 www.quincailleriedumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30
 Samedi de 8h à 16h
 Livraison disponible

Foxy Traiteur

• Buffets
 • Nourriture traditionnelle

Groupe ou personne seule

Prop. Sylvie Mercier 418 283-3605

INFORMATIQUE BELLECHASSE

Vente et réparation d'ordinateurs
 neufs et usagés, pièces et accessoires
 informatiques et électroniques à bon prix.

Membre affilié **La clef de soi**
 Service et support à distance.

www.informatiquebellechasse.com Tél.: (418) 789-3768

INFO JOURNAL LA LIAISON

Le journal La Liaison est le média d'information de la
 Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland depuis 1993.

Envoi des communiqués : info@saint-damien.com
 Conception et publicités : Mélanie Pelletier, creaphiste@videotron.ca
 Tirage : 1025 exemplaires, 11 publications par année
 Date de tombée : le 14 de chaque mois
 Version web disponible au www.saint-damien.com/laliation

creaphiste
 création infographique

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault
 Armagh, Qc G0R 1A0

Mélanie Pelletier
 Tél.: 418 466 1311
 creaphiste@videotron.ca

Babillard des événements Février 2025



**LA FÊTE DES
NEIGES**

FÊTE DES NEIGES
SAMEDI 22 FÉVRIER

Loisirs Saint-Damien
de-Buckland

Horaire des activités
de loisirs libres

www.saint-damien.com/loisirs

SPECTACLES À VENIR

Samedi 8 février - 20h :
Tina Leon

Samedi 22 février - 20h :
Blue ridge band



Maison
de la Culture
de Bellechasse

À SURVEILLER
La relâche
du 3 au 7 mars
Activités culturelles
et de loisirs

**FÊTE DE L'AMOUR ET
DE L'UNITÉ**
Samedi 15 février, 16h
Église de St-Damien
Organisées par le CCOL et
les Chevaliers de Colomb



CINÉMA SAINT-DAMIEN

*Johanne, tout
simplement*
Vend 7 février
19h30

Vous n'êtes pas seuls
Vend 21 février
19h30

**PROCHAINES
MESSES À L'ÉGLISE
DE SAINT-DAMIEN**
Samedi, 1er février
à 16 h
Samedi, 15 février
à 16 h

MESSÉ À L'OASIS
Lundi, 4 février à 10 h



MATCH LOCAL
Dimanche 2 février, 14h30



MUSÉE DES SŒURS

DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

**Réouverture le
19 février**

Merci aux bénévoles !

MENTIONS DE FÉLICITATIONS

Le maire a profité de la séance d'adoption du budget 2025 le 20 décembre dernier, pour remettre une plaque « Méritas » pour leurs années de service à Mme Line Fradette (20 ans) et M Gaétan Labrecque (25 ans).

Œuvrer dans le monde municipal pendant 20 ans et 25 ans est un engagement dont vous pouvez être fiers !

Toute l'équipe de la municipalité de St-Damien reconnaît votre apport au développement du milieu et est convaincue que les citoyens et citoyennes sont tout aussi reconnaissants de votre implication.

Félicitations et merci !

Les plaques étaient fournies gracieusement par la Fédération québécoise des municipalités.



Période hivernale

COLLECTE DES BACS EN PÉRIODE HIVERNALE



Nous demandons votre collaboration lors des jours de collecte afin de vous assurer de bien localiser votre bac sur votre propriété et non sur la voie publique ni sur le trottoir.

Les bacs doivent demeurer à l'intérieur des limites de la chaîne de rue.

www.saint-damien.com/periode-hivernale

HORAIRE DES COLLECTES

FÉVRIER

2025

	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	

OFFRE D'EMPLOI



La résidence L'Oasis Saint-Damien pour personnes âgées offrant des services pour les gens autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie est actuellement en recrutement pour les postes suivants :

Département de soins

- Poste d'infirmier (ère) auxiliaire, membre en règle pour un remplacement de congé de maladie, 1 poste à temps plein de soir.

Nombre d'heures : 36.25/sem Salaire à partir de : 27.05

Ce poste requière votre disponibilité 1 weekend sur 2 et nous sommes un milieu syndiqué.

Nous recherchons des personnes dynamiques, disponibles et aimant les personnes âgées. Ce poste vous intéresse, prenez contact avec nous. Nous sommes impatients de vous rencontrer.

Veuillez contacter Mme Sylvie Blouin au numéro 418-789-3147 poste 1005 ou par courriel : oasis_sylvieb@outlook.com

AVIS - RÉCUPÉRATION DE PILES ET BATTERIES

NOUVELLE CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne plus laisser les piles et batteries usagées dans le hall d'entrée du Collège. Malheureusement, plusieurs ne respectent pas cette consigne malgré l'affichage sur place.

Les piles et batteries usagées devront dorénavant être rapportées au bureau municipal durant les heures d'ouverture seulement.

Vous devrez les emballer dans un sac et les déposer dans une boîte réservée à leur récupération.

Un membre du personnel vous indiquera la procédure à suivre afin qu'elles soient emballées adéquatement.

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Merci de votre collaboration



RAMONAGE



Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, qui sont très inflammables.

Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année et selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Consultez votre municipalité pour connaître la réglementation municipale à ce sujet.

Un professionnel en ramonage fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez le temps d'effectuer les réparations nécessaires avant l'hiver.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

Cendres chaudes

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.

Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps. De plus les cendre on plusieurs utilité pour les jardins.

Merci !

Emmanuel Roy, Directeur Intérim

Régie Incendie Bellechasse Sud

4342 Rue Principale, Buckland(Qc) G0R 1G0, Cellulaire : 418-571-1660

QUATREPATINEUSES DU CPA SAINT-DAMIEN SE DÉMARQUENT EN COMPÉTITION!

Tout d'abord, du 15 au 17 novembre, Saint-Jean-Port-Joli a été l'hôte de la compétition de patinage artistique « Invitation Côte-du-Sud 2024 ». Lors de cette compétition qui accueillait des patineurs de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et l'Est du Québec, Elikya Roy s'est démarquée en remportant une médaille de bronze pour son solo court de niveau STAR 7.

Par la suite, du 5 au 8 décembre, c'est à Saint-Étienne que se sont réunis des patineurs des régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Lors la compétition « Compétition Invitation Henriette Dionne 2024 », Elysa Morin (STAR 4) s'est vu remettre une médaille d'or, alors que deux sœurs, Eva-Rose Picard (STAR 3) et Charlie Picard (STAR 2), ont chacune remporté un ruban argent.

Finalement, du 3 au 5 janvier, Thetford Mines a été l'hôte de la compétition « Invitation Thetford 2025 ». Lors de cette compétition qui accueillait des patineurs des régions de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Estrie, une fière représentante du CPA Saint-Damien s'est démarquée. En effet, Elikya Roy a remporté une médaille d'or pour son solo long de niveau STAR 8 et une médaille de bronze pour son solo court de niveau STAR 7.

Le CPA Saint-Damien est heureux de partager la fierté de ses quatre patineuses tout aussi persévérantes que déterminées et de les soutenir dans leur passion.

Mme Julie Bilodeau, présidente du CPA Saint-Damien



NOUS RECRUTONS



Emplois disponibles

- **Coordonnateur**
- **Moniteur**
- **Assistant-moniteur**
- **Accompagnateur besoin particulier**
(étudiant dans le domaine un atout)

Soumets ta candidature avant le 1er avril 2025



Pour plus d'informations
418-789-2526, poste 607
jpageau@saint-damien.com

ACTIVITÉS LIBRES - ARÉNA J.E. Métivier**PATINAGE LIBRE**

Gratuit

Mardi 13h30 à 14h30

Jeudi 17h à 17h50

Vendredi 13h30 à 14h30

Dimanche 11h à 11h50

HOCKEY LIBRE

COÛT : 17 ans et - : 3 \$ 18 ans et + : 5 \$

HORAIRE 12 ans et - :

Mardi 15h45 à 17h

Jeudi 15h45 à 17h

HORAIRE 13 ans et + :

Mardi 17h à 17h50

Vendredi 10h à 11h

Équipement obligatoire pour le hockey libre :

Casque avec protecteur facial complet et protège-cou obligatoires.

Gants et protège-tibias fortement recommandé.

Surveillez la page Facebook de l'Aréna J.E. Métivier pour être informé des changements d'horaire notamment en raison de la tenue d'activités scolaires ou lors de fermeture en cas de tempête. L'horaire peut être bonifié lors des congés scolaires.

Pour joindre l'Aréna J.E. Métivier :

Karine Godbout

Coordonnatrice événements, installations sportives et récréatives

418-789-2526 poste 606

kgodbout@saint-damien.com

ACTIVITÉS LIBRES – PISCINE École secondaire**BAIN LIBRE**

COÛT : 5 ans et - : GRATUIT 6-17 ans : 3 \$ 18 ans et + : 5 \$

Vendredi 18h30 à 20h (début 17 janvier)

Dimanche 14h à 16h (début 26 janvier)

CORRIDORS DE NAGE

(Début 15 janvier)

COÛT : 5 ans et - : GRATUIT 6-17 ans : 3 \$ 18 ans et + : 5 \$

Mercredi 16h à 17h15 et 19h à 20h30

Surveillez la page Facebook Loisirs de Saint-Damien pour être informé des changements d'horaire notamment en raison de fermeture en cas de tempête.

Pour joindre le service des loisirs :

Johannie Pageau

Coordonnatrice des loisirs et vie communautaire

418-789-2526 poste 607

jpageau@saint-damien.com

PARC DES BÂTISSEURS

MERCI à Dave Renaud pour son initiative bénévole d'entretenir les sentiers du Parc des Bâtisseurs afin qu'il soit praticable pour la marche.

Le Parc des Bâtisseurs est un grand corridor boisé de 1 km qui traverse le cœur du village. L'entrée principale est située au 56, route St-Gérard. Deux (2) entrées secondaires sont aménagées, soit au 84, boulevard Père Brousseau et au 13, rue de l'Entreprise.

Profitez de l'hiver !

PS : Seul le tracé balisé pour les motoneiges peut accueillir ce type de véhicules.

Karine Godbout

Coordonnatrice événements, installation sportives & récréatives

418-789-2526 poste 606

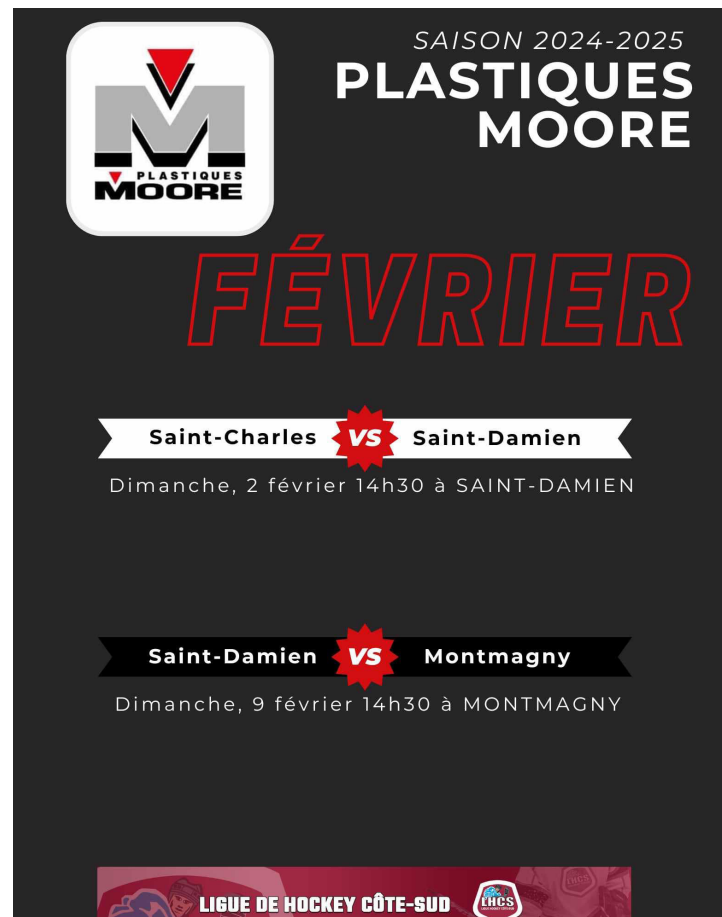
kgodbout@saint-damien.com



Skimont
Sentier ski/raquette

Pour connaître les conditions des pistes
abonnez-vous à notre page facebook
Skimont Sentier Randonnée et Ski

161, chemin du Lac Vert, Saint-Damien-de-Buckland



SAISON 2024-2025
PLASTIQUES MOORE

FÉVRIER

Saint-Charles VS Saint-Damien
Dimanche, 2 février 14h30 à SAINT-DAMIEN

Saint-Damien VS Montmagny
Dimanche, 9 février 14h30 à MONTMAGNY

LIGUE DE HOCKEY CÔTE-SUD



Saint-Damien
de-Buckland

HORAIRE RELÂCHE 2025

Lundi 3 mars
activité joujoutek
AM bibliothèque

Mardi 4 mars
L'heure du
conte musical :
Gros ours musicien
10h
Bibliothèque municipale

Mercredi 5 mars
10H À 12H piscine
et 13h30 film
à la maison de la culture

Jeudi 6 mars
13h30 à 15h30
piscine

Vendredi 7 mars
13h à 16h
pétanque intergénérationnelle
salle académique

** patin libre et hockey libre horaire régulier aréna JÉ Métivier

**Musée des Sœurs

Ateliers de dessin, collage, aquarelle et impression. Réalisation d'une fresque collective et d'une oeuvre individuelle. De 10h à 15h en continu Du mercredi au samedi 4\$ par enfant

POUR INFORMATIONS CONTACTER

Johannie Pageau Coordonnatrice des loisirs et vie communautaire au 418 789-2526 poste 607 jpageau@saint-damien.com



Forfait motoneige et quad



Votre forfait comprend:

Hébergement en chalet

Repas maison, livrés directement dans le frigo de votre chalet

Accès direct aux sentiers fédérés

Chaumière d'Arthur



5 PERSONNES
1 CHAMBRE LIT QUEEN ET
DORTOIR 3 LITS SIMPLES

À PARTIR DE 325\$ +TX

Villa Hélène



16 PERSONNES
6 CHAMBRES LITS QUEEN,
2 AVEC LITS SUPERPOSÉS

À PARTIR DE 850\$ +TX

Maison de Lévy



8 PERSONNES
4 CHAMBRES LITS QUEEN

À PARTIR DE 650\$ +TX

Valide du 13 janvier 2025 au 31 mars 2025 (excluant la relâche scolaire)

Pour réserver ou avoir
des informations contactez
Cindy Boivin 418-789-2647





HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 18h30 à 19h30
 Mercredi : 9h30 à 11h30
 Jeudi : 18h30 à 19h30
 Samedi : 9h30 à 11h30



75, route St-Gérard
 418-789-2526 poste 605
 biblio@saint-damien.com

Services en ligne :
www.saint-damien.com/biblio



NOUVEAUTÉS

Adultes

1. **Les traqueurs**, Charles Frazier
2. **La femme de ménage voit tout**, Freida McFadden
3. **Cent ans d'amour**, Janette Bertrand
4. **Invisible**, Judith Bérard
5. **Jean-Claude Tremblay le magicien de la ligne bleue**, Mikaël Lalancette
6. **La librairie des livres interdits**, Marc Levy
7. **Allume avant d'éteindre**, Nancy Bilodeau
8. **Amiante**, Sébastien Dulude
9. **Mon cœur a su me guider**, Jeanick Fournier

Jeunes

1. **Me ramasser? Jamais de la vie**, Claudia Turmel
2. **Carlos le grincheux**, Aaron Blabey
3. **Juliette en Australie**, Rose-Line Brassat
4. **Le journal d'un dégonflé T.19 Chaud devant**, Dav Jeff Kinney
5. **Super chien T.13 Gros Jean : le commencement**, Dav Pilkey
6. **Le loup qui ne croyait pas aux fantômes**, Oriane Lallemand
7. **Paparmane, la licorne**, Hélène Bernier
8. **Horrible disparition**, Aline Charlebois
9. **Polo aime décorer les sapins**, Richard Petit
10. **Raconte-moi Guy Lafleur**, Mathias Brunet

FERMETURE EN CAS DE TEMPÊTE

En cas de fermeture forcée de la biblio, nous diffuserons l'avis de fermeture le jour même au maximum à 17h sur notre page Facebook (www.facebook.com/bouquindor). Aucun avis de fermeture ne sera laissé sur le répondeur de la biblio.

DONS DE LIVRES & JEUX

Le temps des Fêtes est souvent une période où on en profite pour faire un grand ménage! Vous pouvez nous apporter vos dons de jeux éducatifs et de livres à la biblio. Mais ATTENTION : Nous acceptons les romans adultes récents (pas plus de 10 ans) et tous les livres jeunesse et bandes dessinées, peu importe l'année d'édition.

Les livres doivent être en bon état svp. Nous n'acceptons pas les dictionnaires, les encyclopédies, les revues ni les périodiques.

Les livres qui nous sont apportés et qui ne respectent pas ces conditions représentent une charge de travail inutile pour nos bénévoles. Nous vous référons plutôt à Écolivres Lévis pour la récupération de ces livres.

*Invitation à venir célébrer la Saint-Valentin
 lors de notre messe du 15 février à 16h à l'église de Saint-Damien.*

*On célébrera l'amour et l'unité dans les couples de toutes formes,
 ainsi que dans les familles et dans les groupes.*

*Après la célébration, pour ceux qui le désirent, une photo de chaque
 couple, famille ou groupe sera prise pour cette occasion. Cette photo
 mémorable sera placée dans cet encadrement pour donner un 8x10 que
 vous pourrez venir chercher lors d'une prochaine messe à l'église.*

Gracieuseté des Chevaliers de Colomb.

Le CCOL offrira du café, du jus et des biscuits après la célébration.

Bienvenue à tous!

DÉCÈS DE MME MARIELLE DION, GRANDE BÉNÉVOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marielle Dion, survenu le 5 janvier dernier.

Marielle est un des piliers de la bibliothèque de Saint-Damien-de-Buckland, par son engagement bénévole durant 30 ans, dont 22 ans à titre de responsable (1991-2013).

La gestion de ce service municipal est une tâche importante qu'elle a porté pendant toutes ces années, et ce entièrement bénévolement.

Marielle a passé le flambeau en 2014 avec ouverture et confiance. Elle a toujours continué de s'intéresser au développement de la bibliothèque, félicitant et encourageant l'équipe régulièrement.

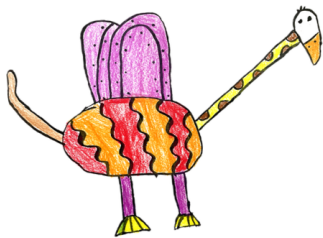
En 2022, à l'occasion de la semaine de l'action bénévole, la Municipalité Saint-Damien de Buckland avait rendu hommage à Marielle pour son implication exceptionnelle. Une plaque est affichée depuis à la bibliothèque.

Plusieurs bénévoles ayant côtoyé Marielle sont attristées par son départ.

Merci pour ta confiance Marielle, nous serons toujours reconnaissants de ton apport au maintien de « notre » biblio.

Toute l'équipe du Bouquin d'Or se joint à moi pour offrir ses sympathies à la famille de Marielle, ses enfants, Annie et Christian et ses petits-enfants, Sylvain, Charlotte, Elisabeth et Jérémy.

Marie-Hélène Labbé, responsable de la biblio
Au nom de toute l'équipe du Bouquin d'Or



La relâche au MUSÉE DES SŒURS

DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

Ateliers de dessin, collage, aquarelle et impression
Pour les jeunes de 4 à 14 ans
Réalisation d'une fresque collective et
d'une œuvre individuelle

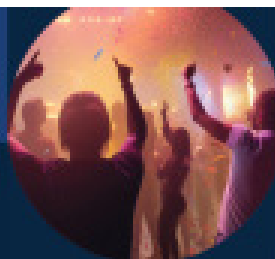
Entrée par le Musée au
163B, rue Commerciale,
Saint-Damien-de-Buckland
(418) 234-6301

Matériel fourni
Enfants accompagnés d'un parent
Maximum de 10 jeunes à la fois
De 10h à 15h en continu
Du mercredi 5 mars au samedi 8 mars
5\$ par enfant





Maison de la Culture de Bellechasse



Février / Mars 2025

Spectacles et événements



SAM - 8 FÉV - 20H

TINA LEON

Push & Pull

Jazz / Soul

Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et + : Gratuit



SAM - 22 FÉV - 20H

BLUE RIDGE BAND

Down to Business

New country

Adulte : 40\$ / Étudiant : 28\$



SAM - 15 MARS - 20H

FÊTE DE LA ST-PATRICK

Avec Kitchen Party

Musique Irlandaise

Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et + : Gratuit



SAM - 22 MARS - 20H

ÉTIENNE FLETCHER

Chanson

Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et + : Gratuit



Billetterie

Par téléphone : 418 789-2588 / En ligne : www.culturebellechasse.qc.ca
Sur place : 75, St-Gérard + St-Damien-de-Buckland, QC + G0R 2Y0



Les billets ne sont ni échangeables ni remboursables.
Les prix incluent les taxes et les frais de billetterie.

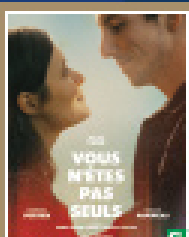
Cinéma



JOHANNE, TOUT SIMPLEMENT
- Mathieu Valin -

Johanne se réveille un jour avec un étrange pouvoir. Elle découvre que ce pouvoir ne se limite pas à la magie, mais qu'il est lié à son passé et à son avenir.

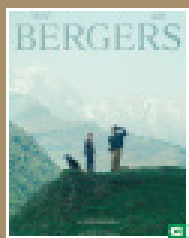
Vendredi - 7 février - 19h30



VOUS N'ÊTES PAS SEULS
- Marie-Hélène Valois et Philippe Lefebvre -

Un homme et une femme se retrouvent dans un monde où les règles sont différentes. Ils se retrouvent à travers les âges et les univers.

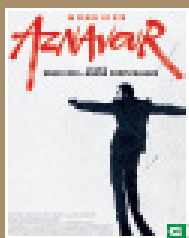
Vendredi - 21 février - 19h30



BERGERS
- Sophie Desroches -

Malgré tous les obstacles, elle veut aller plus loin. Elle découvre que le monde n'est pas ce qu'elle croyait.

Vendredi - 7 mars - 19h30



MONSIEUR AZNAVOUR
- Olivier Courty-Mathieu et Mathieu Valin -

Plus qu'un homme, c'est un artiste. Plus qu'un artiste, c'est un homme.

Vendredi - 21 mars - 19h30

Scannez le QR



CINÉMA SAINT-DAMIEN

MAISON DE LA CULTURE DE BELLECHASSE

76, RTE ST-GÉRARD SAINT-DAMIEN

www.culturebellechasse.qc.ca

PRENEZ PART À VOTRE CULTURE



3e ÉDITION



SAMEDI 19 AVRIL 2025

10H À 18H

SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
SUR LE SITE DU PERPÉTUEL.CAFÉ DE VILLAGE

LA BOÎTE À CHANSONS

Musique festive traditionnelle et country qui saura vous faire chanter et danser au son du violon et de l'accordéon !

MARCHÉ PUBLIC
TIRE SUR LA NEIGE
ANIMATIONS
ATELIERS
ET AUTRES !



INFO : Marie-Hélène Labbé
418-789-2526 poste 602
info@saint-damien.com

 /RVCOEURVILLAGEOIS

LANCEMENT DE LA
PROGRAMMATION COMPLÈTE
EN FÉVRIER !


COMITÉ
Coeur villageois
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND


Municipalité de
Saint-Damien
de-Buckland
la campagne
VIVANTE !


Maison
de la Culture
de Bellechasse

Au Musée

Univers social
Sciences et arts

Précolaire
Primaire
Secondaire

Espace repas
disponible pour les
groupes.

Prévoir une vieille
chemise ou
un couvre-tout
par élève.

Programmation scolaire 2025

Venez vivre l'expérience créatrice au Musée ou
accueillez notre médiatrice dans votre classe !

Durée 1h

Visite interactive

En visite dans la salle du Musée,
l'élève découvre d'abord les
objets utilitaires et artistiques
dont les Sœurs de NDPS
se servaient au fil des ans.

Durée 1h

Atelier créatif

Ensuite, l'élève participe à un
atelier artistique et ludique dans
une salle dédiée, permettant
d'approfondir un concept
abordé lors de la visite.

Gravure avec légumes et encres végétales

Précolaire et primaire

- Création de tampons en légumes pour imprimer sur papier, carton ou tissu.
- Exploration d'encres végétales pour créer des fonds colorés.



Gravure sur matrice de styrofoam ou linoléum

Secondaire

- Réalisation de matrices à imprimer au rouleau ou à la cuillère de bois sur différents supports : papier, carton, tissus.



Ateliers hors murs



Univers social
Sciences et arts

Atelier d'encres végétales

Préscolaire, primaire et secondaire

- Création d'encres à partir de végétaux frais ou séchés.
- Échantillonnage de couleurs.
- Création d'une œuvre papier.



Atelier de création de carnets

Préscolaire

• CARNET D'IMAGES

- Mini carnet réalisé avec chaque jeune et utilisé comme support pour intégrer des images par collage, peinture ou dessin.

Primaire

• CARNET DE CRÉATION

- Mini carnet créé en reliure avec chaque jeune et personnalisé selon les intérêts de chacun-e avec des encres éco-responsables.

Secondaire

• CARNET D'INSPIRATION

- Carnet réalisé de A à Z grâce à des outils de reliure en y intégrant ensuite divers sujets ou thèmes pour le rendre unique.



Réservation & Tarifs

Visite au Musée

- 7\$ + taxes / élève.
- 25 élèves par groupe.
- Durée 2h (1h de visite + 1h d'atelier).

À votre école

200\$ + taxes / classe
(possibilité de rabais pour un second groupe).

Réservation

Hélène Pélissier
mediation.ndps@leschouxgras.com
418-234-6301



terro.art
culture de haut rang



BELLECHASSE ACCUEILLE DES CONTEURS EN RÉSIDENCE

Saint-Damien-de-Buckland, 13 janvier 2025 – Les conteurs professionnels Alexis Roy, Jacques Hébert et Dominique Deslongchamps seront en résidence dans Bellechasse pour offrir des ateliers-rencontres en conte à des groupes sociaux cet hiver et ce printemps, une première pour la région.

Souhaitant animer des groupes peu desservis par les activités culturelles généralement offertes, les artistes offriront à raison de deux fois par mois des rencontres autour du conte auprès des aînés, des travailleurs immigrants et de la clientèle avec des enjeux de santé mentale de Bellechasse en collaboration avec des organismes locaux. Avec des contes adaptés à chacun des groupes, les conteurs souhaitent inviter les participants à partager leurs histoires et proposeront des veillées contées ouvertes au public.

Ce projet de médiation par le conte permettra à Alexis Roy, conteur des Etchemins, de rencontrer la clientèle de l'organisme La Barre du Jour à Saint-Gervais, à Jacques Hébert, conteur de Québec, de raconter pour les aînés au CHSLD à la Maison-Mère à Saint-Damien-de-Buckland, ainsi qu'à Dominique Deslongchamps de Lévis d'accompagner les nouveaux arrivants hébergés aux Résidences HANA. Les personnes intéressées à suivre leur projet et à participer à certaines rencontres ou aux veillées sont invitées à s'abonner à la page Facebook [terro.art .culture de haut rang](#) où les informations seront partagés tout au long de ces résidences.

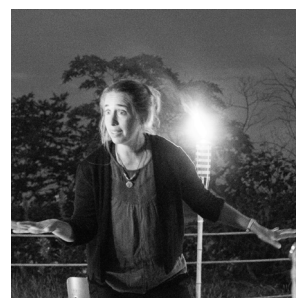
Ce projet unique en son genre de TERRO.ART | culture de haut rang est rendu possible grâce au soutien financier de l'Entente de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches du Conseil des arts et des lettres du Québec. Il bénéficie également du soutien des Résidences HANA et des organismes associés.

Pour information :

Dominique Garon, consultante
581-305-4055 418-805-4120
mlledominiqegarons@hotmail.com
info@terroart.ca

Source :

[terro.art](#) | culture de haut rang




Heures d'ouverture

- Mercredi ➤ de 9h à 16h
- Judi ➤ de 11h à 20h30
- Vendredi ➤ de 11h à 20h30
- Samedi ➤ de 9h à 16h



LE NOËL

du Comité famille

MERCI!

Remerciements à nos précieux partenaires



DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis
dominique.vien@parl.gc.ca



L'Éternelle Beauté

• LES MARCHÉS •

Tradition



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Stéphanie Lachance
Députée de Bellechasse
#servirbellechasse
Stephanie.Lachance.BELL@assnat.qc.ca
418 883-1343



Ferme AMB
Dépanneur JR Lachance
Richard Lamontagne Paysagiste
Coiffure Ma vie en tête

Excavation RKB
Transport Roger Bissonnette
Garage CSR/dépan express
Café perpétuel

SAMEDI LE 22 FÉVRIER

Le

HAVRE DU LAC VERT

DOMAINE DE VILLÉGIATURE

161, CHEMIN DU LAC-VERT

Activités gratuites
DÈS 13H

Skimont Saint-Damien pour le ski et la raquette

Glissade pour enfants

Zone de hockey bottines avec mini-buts

Unité mobile Accès loisirs de l'URLS

Tire d'érable par Or et Délices

Musique

Service de bar, de boissons chaudes et de « grilled cheese »,
argent comptant seulement

Feu de joie

Balades en « snowmobile » avec Marc-André Chabot



LA FÊTE DES Neiges



Loisirs

Saint-Damien
de-Buckland



Stéphanie Lachance

Députée de Bellechasse

#servirbellechasse

Stephanie.Lachance.BELL@assnat.qc.ca
418 883-1343





CONSTRUCTION
JULIEN DESPRÉS

RÉSERVEZ VOTRE UNITÉ
418-522-0375 poste 207
juliendespres@infocjd.com

Livraison prévue le 1er octobre 2025



Projet locatif Père-Brousseau - phase 1

- Construction neuve de qualité
- 12 unités :
 - Neuf 4 1/2 à partir de 1 125\$/mois
(entre 1 000 pi² et 1 050 pi²)
 - Trois 5 1/2 à partir de 1 250\$/mois
(entre 1100 à 1160 pi²)
- Internet disponible à bas prix
- Aucune aires communes, style condo
- Thermopompe et échangeur d'air
- Non-fumeur
- Un stationnement inclus, possibilité d'un 2e
- Possibilité de borne de recharge pour véhicule électrique \$
- Remise extérieure disponible \$
- Chat accepté \$
- Service de conciergerie
- Espaces jardins
- Terrain clôturé
- Grands balcons
- Grande fenestration

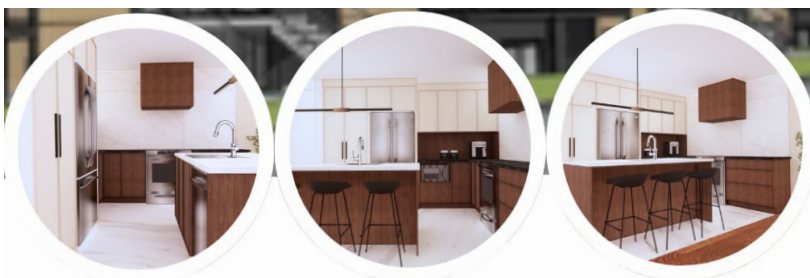
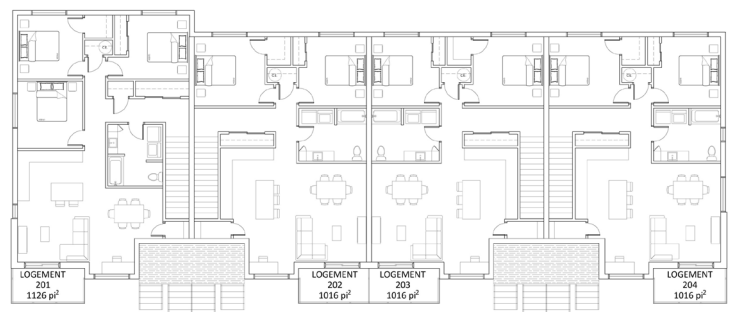
RENCONTRE D'INFORMATION

Le promoteur sera présent pour une rencontre d'information pour les personnes intéressées par le projet :

Mercredi 5 février
entre 18h et 20h

à la salle du conseil municipal
de Saint-Damien
(75, route St-Gérard)

Possibilité de réservation et
signature de bail sur place !



INFORMATION

Julien Després, propriétaire
418-999-2120



CONSTRUCTION
JULIEN DESPRÉS

Sakado

Guides en emploi et en formation

Tu penses à un retour aux études ou à un changement de carrière?

- Projet de retour aux études
- Changement de carrière
- Cours de perfectionnement
- Reconnaissance des compétences
- Et encore plus!



Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud
Québec

Services
gratuits!

Nos services s'adressent aux personnes de 16 ans et plus et aux adultes de tout âge avec ou sans diplôme qui souhaitent terminer leur secondaire, obtenir de l'aide dans leurs études, changer d'emploi ou tout simplement se perfectionner dans leur domaine.



Texte ou appelle
418 234-2574

Écris
tonprojet@tonsakado.ca

Visite
tonsakado.ca

FONDATION ST-JOSEPH-DE-L'ESPÉRANCE



Le 19 décembre 2024, la municipalité de Saint-Damien de Buckland et la Maison de la Culture de Bellechasse co-signaient une lettre à l'intention du ministre de la Culture du Québec dont ils nous ont transmis copie. Dans cette lettre de 5 pages, ces organisations confirment leur volonté conjointe et ferme de déménager la bibliothèque municipale et la salle de spectacle dans le Centre des plastiques ainsi que leur opposition à la demande du GIRAM que le Collège soit classé patrimonial par le ministère de la Culture.

Quelques précisions factuelles s'imposent à la lecture de cette lettre.

Les unités d'habitations utilisées par la RPA l'Oasis pourraient devenir disponibles au grand public à partir de septembre 2025, mois au cours duquel l'Oasis croit pouvoir déplacer ses activités à la Maison Mère. Les Fermières sont déjà installées sur le site de la Maison Mère et les bureaux municipaux qui y ont été aménagés seront occupés sous peu. A tout cela, la Fondation ne s'oppose pas, non sans avoir eu certaines discussions maintenant terminées avec l'Oasis.

Depuis 2023, le seul espace que la Fondation a réservé à la Municipalité dans le Collège est celui occupé par la bibliothèque municipale. Outre l'accessibilité, la qualité et la luminosité du lieu, l'intérêt de la conservation de cette bibliothèque est autant patrimonial que financier.

A l'automne 2024, la Municipalité a adopté une résolution et un budget pour déménager temporairement la bibliothèque municipale à la Maison mère dans l'attente de la déménager de manière permanente dans le Centre des plastiques. Nous avons demandé à la Municipalité de revenir sur cette décision, demande qui a été refusée.

Comme la Municipalité, la Maison de la Culture entend déménager temporairement ses activités dans divers sites, dont la chapelle de la Maison Mère, en attendant de pouvoir s'installer définitivement au Centre des plastiques. Nous demandons aussi à la Maison de la Culture de ne pas déménager temporairement ses activités. Une rencontre avec tout le conseil d'administration de cet organisme est prévue pour le 22 janvier 2025 à 20 heures.

La date du 10 janvier 2025, prise pour acquis par la Municipalité et la Maison de la Culture dans leur lettre comme date butoir pour la Fondation, a été prorogée en décembre 2024 jusqu'à la rencontre prévue d'ici la fin janvier 2025 entre le Centre de services scolaire et le GRT Nouvel Habitat de Lévis. Ce GRT est notre chargé de projet pour tout ce qui concerne le logement dans la réhabilitation du Collège.

Quant à la décision du GIRAM, organisme dédié à la protection du patrimoine bâti, de demander le classement patrimonial du Collège, nous en avons été informés à l'avance et y avons collaboré avec plaisir. Nous

avons été agréablement surpris que cet organisme accorde une aussi grande considération à cet immeuble situé à Saint-Damien. Le ministère de la Culture a 18 mois pour donner sa réponse et il a demandé l'avis de la MRC.

Aidez-nous à gagner du temps précieux en continuant à signer la pétition que nous faisons circuler.

Le conseil d'administration de la Fondation Saint-Joseph de l'Espérance.



FIÈRES d'être FERMIÈRES : hème de l'année 2024-2025 SOYONS FIÈRES DE NOTRE HISTOIRE

Nos VALEURS

ACCUEIL RESPECT ENTRAIDE ENGAGEMENT AUDACE

En Décembre, il y a eu une activité à L'Oasis. Le groupe des tricoteuses qui font aussi des petits chocolats au beurre d'érable...sont allés offrir des petites boîtes magiques aux résidents (es). Un beau moment de douceur qui apporte un sourire pour dire MERCI, à Martine, Ginette, Denise, Diane.

Pendant que Janvier passe; les activités à l'Atelier Yolande Labrie se poursuivent pour le tissage. Les communications par internet permettent le travail en continu pour les membres qui ont écrit leur nom sur la feuille en lien avec chaque métier. Pour le tricot; le groupe commence cette activité le mardi après-midi au nouveau local situé au cœur du village, au dessus de la ressource Atelier la Barre du Jour. Les membres qui aimeraient se joindre au groupe peuvent communiquer avec l'une de nous. Bienvenue aux nouvelles membres.

Prochaine rencontre régulière des membres : Lundi 17 Février 2025 en soirée à 19 hres. À la salle académique

À l'ordre du Jour : Rapport de Cercle et Sondage pour les activités 25-26

On vous accueille avec café et douceurs de St-Valentin.

Au plaisir de vous rencontrer

Contactez l'une d'entre nous pour devenir membre.

Votre CAL pour 2023-2025

FRANCINE FORTIER à la présidence

Poste vacant pour le moment à la vice-présidence

GHISLAINE PRÉVOST trésorière

SYLVIE MERCIER secrétaire

MARISE MORIN conseillère 1 / aux Arts Textiles

DIANE BOLDUC aux Dossiers et Communications / conseillère 2

On continue nos bonnes habitudes pour la récupération; Déposer dans la boîte à l'entrée de la Maison de la Culture.

Cartouches d'encre vides, vieux cellulaires, plats de yogourt 1 litre et tout autre format plats de margarine: tous les formats également. et lunettes. Pour les sacs d'épicerie en plastique les mettre à vos bacs recyclages maison. Pour les soutiens gorge usagés, les faire parvenir plutôt à la FRIPERIE (de la sacristie de l'église).

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-DAMIEN

CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE

Au 31 décembre 2024, nous avons recueilli la somme de 52 725\$. Votre générosité et votre attachement à votre Paroisse et à votre église sont remarquables, toutefois, notre objectif n'a pas été atteint, ayant comme conséquences un manque à gagner qui laisse présager un déficit plus important. Les membres du C.C.O.L. sont reconnaissants envers ceux qui nous ont appuyés. Sincères remerciements!

L'objectif pour 2025 reste le même soit 55 000\$.

Vous recevrez vers le milieu de février votre REÇU DE CHARITÉ POUR FINS D'IMPOT. Par la même occasion, nous lancerons notre campagne de CVA pour 2025.

PROCHAINES MESSES À L'ÉGLISE DE SAINT-DAMIEN

Samedi, 1er février à 16 h

Samedi, 15 février à 16 h

MESSE À L'OASIS

Lundi, 4 février à 10 h

RALLYE DE PRIÈRE

Adoration de 13 h se terminant par une célébration de la Parole à 16 h.

Participez au rallye de prière dans Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse. Vous êtes invités à vivre le rallye en venant adorer, prier, célébrer.

Prochain rendez-vous le 7 février 2025 à la chapelle Ste-Anne des montagnes à 16 h.

FRIPERIE DE SAINT-DAMIEN

VENTE MOITIÉ PRIX DU 1ER FÉVRIER AU 15 MARS INCLUS

(sur tout les vêtements d'hiver)

Il nous reste encore beaucoup de vêtements d'hiver pour toute la famille (manteaux, vestes de ski et pantalons, bottes, tuques, patins, etc.). Tous nos vêtements d'hiver sont à MOITIÉ-PRIX du 1er février jusqu'au samedi 15 mars inclusivement, ensuite nous ferons la transition vers les vêtements printemps-été. Venez nous voir pour nous encourager, vous n'êtes pas obligés d'acheter, votre visite nous fera plaisir.

La friperie est située dans la sacristie de l'église de Saint-Damien, elle est opérée par des bénévoles et fonctionne grâce à vos dons. Nos surplus de vêtements sont remis à un organisme qui les envoie en Amérique du Sud pour les gens défavorisés. Les profits servent entièrement à l'entretien de notre belle église paroissiale.

Merci aux personnes qui nous apportent des vêtements et chaussures propres et en bon état. Autant que possible, veuillez apporter vos dons dans le portique de la sacristie avant 15 heures du lundi au vendredi et avant midi le samedi.

HEURES D'OUVERTURE :

MERCREDI DE 9H À 15H ET SAMEDI DE 9H À MIDI

Suivez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/FripfabSaintDamien> ou sur Marketplace en recherchant « Friperie de St-Damien »

ÉLECTROMÉNAGERS ROGER THERRIEN ENR.

Bonjour,

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année 2025. Après 32 ans de réparation d'appareils ménagers, l'heure de la retraite est arrivée, merci à ceux et celles qui m'ont fait confiance durant ces années.

Roger Therrien

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse



Accompagnement GRATUIT pour les résidents de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de



Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le 13 janvier 2025, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Annick Patoine

Siège #3 - Line Fradette

Siège #4 - Simon Bissonnette

Siège #5 - Gaétan Labrecque

Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents: Sièges #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-01-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Séance ordinaire du 2 décembre 2024

3.2 - Séances extraordinaires du 20 décembre 2024

4 - FINANCES

4.1 - Adoption des dépenses du mois de décembre 2024

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Adoption du règlement 01-2025 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2025 et les modalités de leur perception

5.2 - Avis de motion du projet de règlement 02-2025 visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

5.3 - Avis de motion du projet de règlement 03-2025 visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

5.4 - Adoption de la liste des nouveaux salaires des employés municipaux 2025

5.5 - Adoption de la rémunération des élus municipaux 2025

5.6 - Régime de retraite des employés municipaux du Québec

5.7 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2024

5.8 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

6.1 - Assemblée publique de consultation sur les projets de règlements no 08-2024 et no 09-2024

6.2 - Adoption du règlement 07-2024 visant la citation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard

6.3 - Adoption du second projet de règlement no 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

6.4 - Adoption du second projet de règlement no 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

6.5 - Membres du Comité consultatif d'urbanisme 2025

6.6 - Vente d'un terrain sur le boulevard Père-Brousseau, lot 3 930 322

7 - SERVICE PUBLIC

7.1 - Liste des premiers répondants pour la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland en 2025

7.2 - Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement et sécurisation de la route du 8e Rang, signataires

7.3 - Réfection de la route du 8e Rang, étude géotechnique et caractérisation environnementale

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Rapport annuel 2023-2024 de la Maison de la Culture de Bellechasse

8.2 - Tournoi olympique Bellechasse 2025

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

9.4 - Coop de Solidarité de Santé des Monts de Bellechasse, aide financière 2025

9.5 - Campagne de financement annuelle de L'Arche le Printemps

9.6 - Demande d'aide financière du Corps de cadets CCMRC de Bellechasse

9.7 - Regroupement des offices d'habitation

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2025-01-02

3.1 - Séance ordinaire du 2 décembre 2024

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

2025-01-03

3.2 - Séances extraordinaires du 20 décembre 2024

Copies des procès-verbaux des séances extraordinaires ont été remises à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

4 - FINANCES

2025-01-04

4.1 - Adoption des dépenses du mois de décembre 2024

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 862 439.62\$ et des salaires de 138 976.89 \$ en date du 13 janvier 2025 pour les dépenses de décembre 2024.

5 - ADMINISTRATION

2025-01-05

5.1 - Adoption du règlement 01-2025 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2025 et les modalités de leur perception

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland a adopté, le 20 décembre 2024, une résolution portant le numéro 2024-12-18 par laquelle il adopte un budget équilibré pour l'exercice financier 2025 qui prévoit des dépenses de CINQ MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT UN DOLLARS (5 190 301 \$) et des recettes du même montant;

ATTENDU QUE ce conseil se doit de réaliser par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'opération et qu'il doit également pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Damien-de-Buckland;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 244.29 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, conformément aux dispositions de la présente section, fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 244.30 de la Loi sur la fiscalité municipale, les catégories d'immeubles sont :

- Immeubles non résidentiels;
- Immeubles industriels;
- Immeubles de six logements ou plus;
- Terrains vagues desservis;
- Résiduelle;
- Immeubles agricoles.

(Une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories.)

ATTENDU QUE la Municipalité entend se prévaloir du régime d'impôt foncier à taux variés pour l'exercice 2025;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 20 décembre 2024 par la résolution no 2024-12-22.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 01-2025 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-01-06

5.2 - Avis de motion du projet de règlement 02-2025 visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

Madame la conseillère Annick Patoine donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 02-2025 visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

2025-01-07

5.3 - Avis de motion du projet de règlement 03-2025 visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

Monsieur le conseiller Jean-Louis Thibault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 03-2025 visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

2025-01-08

5.4 - Adoption de la liste des nouveaux salaires des employés municipaux 2025

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve la liste des salaires 2025 des employés municipaux;

Que le maire et le greffier-trésorier soient autorisés à signer ladite liste.

2025-01-09

5.5 - Adoption de la rémunération des élus municipaux 2025

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve la rémunération des élus municipaux 2025;

QUE le maire et le greffier-trésorier soient autorisés à signer ladite liste.

2025-01-10

5.6 - Régime de retraite des employés municipaux du Québec

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal confirme le taux de cotisation du régime de retraite des employés municipaux de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland à 5.5 % pour les employés non syndiqués et 6% pour les employés syndiqués.

2025-01-11

5.7 - Budget 2024 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2024

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2024, daté du 29 novembre 2024, de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts

de Bellechasse comme montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 16 658 \$ de la part de la Municipalité en date du 29 novembre 2024. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

5.8 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Notre directeur général dépose le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud pour les années 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028.

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

6.1 - Assemblée publique de consultation sur les projets de règlements no 08-2024 et no 09-2024

L'assemblée publique de consultation sur les projets de règlements no 08-2024 et no 09-2024 commence à 20 h :

Règlement no 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du Règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

Règlement no 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

Le maire et le directeur général et greffier-trésorier expliquent les objectifs des règlements no 08-2024 et no 09-2024.

Le directeur général et greffier-trésorier indique que l'analyse préliminaire des projets de règlements par la MRC de Bellechasse confirme qu'elle est conforme au schéma d'aménagement.

Les personnes intéressées peuvent signer une demande de participation à un référendum. À cet effet, un avis public sera affiché dans les prochains jours.

L'assemblée publique de consultation prend fin à 20 h 02.

2025-01-12

6.2 - Adoption du règlement 07-2024 visant la citation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 127 de la Loi sur le patrimoine culturel (LRQ, chapitre P-9.0C2), une municipalité peut, par règlement de son conseil et après avoir pris l'avis du Comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine, citer en tout ou en partie un bien patrimonial situé sur son territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la Loi définit un « immeuble patrimonial » comme étant tout bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment fait partie de l'inventaire des lieux de cultes effectué par le Conseil du patrimoine religieux du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la chapelle possède un intérêt patrimonial pour ses valeurs historiques et architecturales;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 127 de la Loi sur le patrimoine culturel, lors de sa réunion du 13 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil considère qu'il est opportun de procéder à cette citation;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 novembre 2024 et que le projet de règlement fut présenté et déposé;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée de consultation le 13 janvier 2025 à 17 h au cours de laquelle le projet de règlement a été présenté et où toute personne intéressée a été invitée à s'exprimer;

CONSIDÉRANT qu'au cours de ladite assemblée publique, aucun citoyen était présent dans la salle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 07-2024 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-01-13

6.3 - Adoption du second projet de règlement no 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte le second projet de règlement 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-01-14

6.4 - Adoption du second projet de règlement no 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte le second projet de règlement 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-01-15

6.5 - Membres du Comité consultatif d'urbanisme 2025

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve la liste des membres du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2025. Celle-ci sera composée des citoyens : Michel Boissonneault, Justin Laprise et Jacques Boutin; des conseillers municipaux : Gaétan Labrecque et Normand Mercier ainsi que du directeur général, Vincent Drouin.

2025-01-16

6.6 - Vente d'un terrain sur le boulevard Père-Brousseau, lot 3 930 322

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaéтан Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise la vente du lot 3 930 322 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse ayant une superficie de 8 568 pieds carrés à Construction A.D.H. représenté par monsieur Alexandre Hébert suivant la « promesse d'achat-vente d'immeuble » signée.

QUE ladite vente soit faite pour le prix de 2.95 \$ le pied carré, soit pour une contrepartie totale de vingt-cinq mille deux cent soixante-seize dollars (25 276 \$) plus les taxes applicables (TPS & TVQ).

QUE le maire, monsieur Sébastien Bourget et le directeur général, monsieur Vincent Drouin, soient autorisés à signer le contrat de vente notarié, pour et au nom de la Municipalité, ainsi que tous les documents requis pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

7 - SERVICE PUBLIC

2025-01-17

7.1 - Liste des premiers répondants pour la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland en 2025

CONSIDÉRANT QUE le service de Premiers répondants en sera à sa seizième année de fonctionnement et que six (6) volontaires s'engagent à être actifs au sein de l'équipe en 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite maintenir ce service dans la mesure où des intervenants volontaires formés sont disponibles à assurer le service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaéтан Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil nomme Emmanuel Roy, Francis Longtin, Alexandre Desjardins-Lévesque, Emmanuelle Pinel, Maxime Lachance et Karine Lapointe comme volontaires du service de Premiers répondants de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland pour l'année 2025;

QUE Francis Longtin et Emmanuelle Pinel soient nommés responsables du service ayant pour tâches de s'occuper de tout ce qui a trait à l'inventaire de la trousse et du matériel médical, à l'achat et l'entretien des équipements, la gestion des pratiques et des formations et le recrutement des volontaires.

2025-01-18

7.2 - Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement et sécurisation de la route du 8e Rang, signataires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut réaliser la réfection d'une partie de la route du 8e Rang;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a déposé une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement et sécurisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu l'approbation d'une aide financière maximale de 1 145 151 \$ pour la réfection d'une partie de la route du 8e Rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le maire, Sébastien Bourget et le directeur général, Vincent Drouin à signer tous les documents relatifs à la

convention d'aide financière dans le cadre du volet redressement et sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale.

2025-01-19

7.3 - Réfection de la route du 8e Rang, étude géotechnique et caractérisation environnementale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissionnaires pour des services professionnels pour une étude géotechnique et la caractérisation environnementale d'une partie de la route du 8e Rang;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des offres conformes de la part de deux (2) soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE la firme « Nvira » a déposé la plus basse soumission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaéтан Labrecque, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de la firme « Nvira » pour des services professionnels pour une étude géotechnique et la caractérisation environnementale d'une partie de la route du 8e Rang au coût de 21 425.95 \$ excluant les taxes.

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Rapport annuel 2023-2024 de la Maison de la Culture de Bellechasse

Le directeur général dépose le rapport annuel de la Maison de la Culture de Bellechasse pour l'année 2023-2024.

8.2 - Tournoi olympique Bellechasse 2025

La 69e édition du tournoi olympique Bellechasse aura lieu du 24 au 26 janvier 2025, à l'aréna J.E. Métivier.

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

La construction du C.P.E. se déroule comme prévu. L'ouverture de l'établissement devrait se faire dès le printemps prochain.

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

L'ouverture des soumissions pour la réfection de la Maison Saint-Bernard a eu lieu le 6 décembre dernier. Les professionnels procèdent à l'analyse de celles-ci. Le contrat devra être donné d'ici le 3 février 2025. De plus, une nouvelle piste de motoneige donne accès au site du Havre du Lac Vert.

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

L'aménagement des bureaux municipaux devrait être terminé d'ici la fin du mois de février. Le déménagement de ceux-ci devrait se faire dans la semaine du 17 mars prochain.

2025-01-20

9.4 - Coop de Solidarité de Santé des Monts de Bellechasse, aide financière 2025

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de dix mille dollars (10 000 \$) pour l'opération de la Coop Santé des Monts de Bellechasse pour l'année 2025.

2025-01-21

9.5 - Campagne de financement

annuelle de L'Arche le Printemps

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller

Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement de 200 \$ pour la campagne de financement annuelle de « L'Arche le Printemps ».

2025-01-22

9.6 - Demande d'aide financière du Corps de cadets CCMRC de Bellechasse

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 100 \$ pour le Corps de cadets CCMRC de Bellechasse pour l'année 2025.

9.7 - Regroupement des offices d'habitation

Notre directeur général dépose un communiqué concernant le regroupement des offices d'habitation pour les régions de Montmagny et Bellechasse.

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Neige sur le terre-plein du boulevard Père-Brousseau.

- Visibilité chez M. Rémi Fradette.

- Support à bière sur les rampes à l'aréna.

2025-01-23

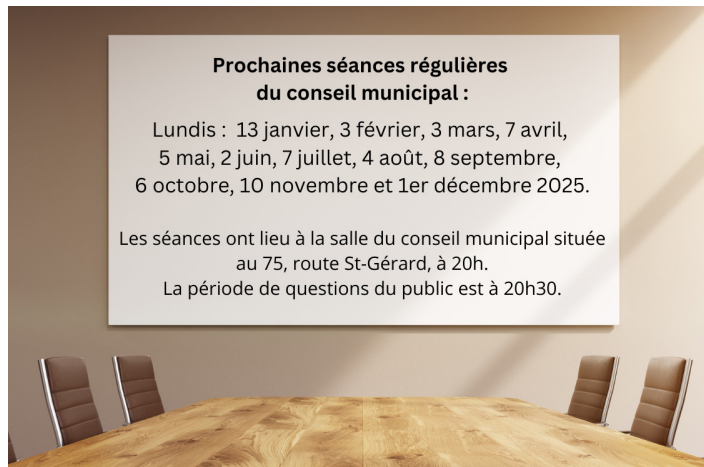
11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 27.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier



Décès de M. Pierre Thibert ancien conseiller municipal

C'est avec tristesse que le conseil municipal a appris le décès, survenu le 15 janvier dernier, de Monsieur Pierre Thibert, ancien conseiller municipal (nov 2017 à nov 2021).

Pierre aura également servi la population de Saint-Damien en tant que Premier répondant durant sept (7) années. Il était de la première cohorte lors du démarrage de ce service en 2009.

En plus de ses implications au niveau municipal, Pierre s'est investi notamment au niveau du conseil d'administration de l'OASIS St-Damien, en plus d'avoir occupé jusqu'à tout récemment le poste de directeur par intérim.

Il a également été directeur de La Maison de la Culture de Bellechasse, organisme qui lui tenait particulièrement à cœur.

Le conseil municipal tient à offrir ses sympathies aux personnes touchées par son décès, plus particulièrement sa conjointe Nathalie Mercier et ses fils Marc-Antoine et Raphaël Laflamme, ainsi que ses beaux-parents, monsieur Laurier Mercier et madame Denise Goupil.

Il laissera dans le deuil ses Frères Chevaliers de Colomb du Conseil 2920 de St-Damien, dont il était Grand Chevalier et avec qui il s'est impliqué activement dans la communauté durant de nombreuses années.

Nous reconnaissons la contribution exceptionnelle de Pierre en tant que grand bénévole de Saint-Damien. Tous se rappellerons son optimisme et sa belle personnalité.

Le Conseil municipal de Saint-Damien

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le vendredi, 20e jour du mois de décembre 2024 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien au 75, route Saint-Gérard, à 17 h.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #2 - Annick Patoine

Siège #3 - Line Fradette

Siège #4 - Simon Bissonnette

Siège #5 - Gaéтан Labrecque

Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents: Sièges #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2024-12-17

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé:

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2025 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-18

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

ATTENDU QUE les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RECETTES 2025

Taxes : 3 056 995 \$

Compensations tenant lieu de taxes : 224 016 \$

Services rendus : 726 140 \$

28 JOURNAL LA LIAISON

Imposition de droits : 202 000 \$

Amendes et pénalités : 1 000 \$

Intérêts : 15 000 \$

Autres revenus : 212 748 \$

Transfert (subvention) : 752 402 \$

TOTAL : 5 190 301 \$

DÉPENSES 2025

Administration générale : 597 861 \$

Sécurité publique : 443 453 \$

Transport : 1 011 443 \$

Hygiène du milieu : 549 846 \$

Santé & bien-être : 22 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement : 91 456 \$

Loisirs et culture : 1 253 364 \$

Frais de financement : 1 156 364 \$

Remboursement au fonds de roulement : 63 895 \$

TOTAL : 5 190 301 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et unanimement résolu :

QUE le budget pour l'année financière 2025 soit adopté tel que présenté ci-haut.

2024-12-19

4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Il est proposé par le conseiller Gaéтан Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 qui prévoit des investissements de 3 546 790 \$ en 2025, de 077 300 \$ en 2026 et de 3 787 500 \$ en 2027.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2025 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Aucune question.

2024-12-20

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17h15.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le vendredi, 20e jour du mois de décembre 2024 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur

général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien au 75, route Saint-Gérard, à 17 h 15.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #2 - Annick Patoine

Siège #3 - Line Fradette

Siège #4 - Simon Bissonnette

Siège #5 - Gaétan Labrecque

Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Siège #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2024-12-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2025 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE PROJET DE TAXATION 2025

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-22

3 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2025 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

Madame la conseillère Annick Patoine donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 01-2025 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2025 et les modalités de leur perception. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE PROJET DE TAXATION 2025

Aucune question.

2024-12-23

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17h25.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

BUDGET 2025 – FAITS SAILLANTS

- Le rôle triennal (2025-2026-2027) a été déposé le 9 octobre 2024 par l'évaluateur de la MRC de Bellechasse. Les valeurs imposables passent de 198 149 700 \$ à 257 164 600 \$ soit une hausse de 59 014 900 \$ en 2025.
- Les valeurs non imposables passent de 51 826 700 \$ à 54 661 500 \$ en 2025.
- Le budget augmente de 469 881 \$ passant de 4 720 420 \$ à 5 190 301 \$.
- Le taux combiné des taxes foncières baisse à 0,85 \$ / 100 \$ pour 2025.
- Le taux pour les immeubles non résidentiels baisse à 1,16 \$ pour 2025.
- Le taux pour les immeubles industriels baisse à 1,24 \$ pour 2025.
- La compensation pour les services de collecte, de transport et d'enfouissement des déchets demeure à 235 \$ pour une résidence permanente (1 bac) et à 117,50 \$ pour une résidence saisonnière. Pour les propriétaires de contenants métalliques, le tarif reste à 235 \$ par unité de bac équivalente (UBE).
- Le tarif pour l'aqueduc et l'égout demeure à 360 \$ par unité de logement desservi pour 2025. Les tarifs pour un commerce, un commerce et une résidence, un hôtel, une industrie et I.P.L. North Americane subiront aucune hausse. Le tarif pour le mètre cube d'eau (1000 litres) reste à 0,60 \$ pour 2025.
- La compensation pour le service opéré par la MRC de Bellechasse pour la gestion des boues des installations septiques reste à 140 \$ pour une résidence permanente et à 70 \$ pour une résidence saisonnière.
- Les recettes liées aux taxes sur la valeur foncière représentent 45,21% du budget en 2025. L'an dernier, ce pourcentage était de 46,96%.
- La tarification de l'aqueduc et égouts augmente de 11 323 \$ passant de 353 677 \$ à 365 000 \$.
- La tarification des matières résiduelles diminue de 9 400 \$ passant de 299 272 \$ à 289 872 \$.
- Le budget pour l'enlèvement de la neige passe de 509 058 \$ à 510 019 \$ pour 9,83 % du budget en 2025.
- Les frais de financement augmentent de 61347 \$ passant de 1 095636 \$ à 1 156 983 \$. Cette hausse s'explique par le financement sur une période de 20 ans des travaux réalisés sur la route Saint-Gérard et route de Saint-Malachie.
- Le remboursement au fonds de roulement sera au montant de 63 895 \$ en 2025.
- Les quotes-parts à la MRC de Bellechasse augmentent de 44 160 \$ passant de 517 764 \$ à 561 924 \$. Une très grande partie de cette hausse est liée au service de transport adapté et collectif ainsi qu'au service d'urbanisme.
- La valeur moyenne d'une unité d'habitation à Saint-Damien selon le sommaire du rôle d'évaluation est de 209 595 \$. Elle était de 155 856 \$ pour 2024.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

REVENUS	BUDGET 2024	%	BUDGET 2025	%
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes foncières générales	1 905 416 \$	40,37%	2 009 065 \$	38,71%
Taxes Sûreté du Québec	175 156 \$	3,71%	176 834 \$	3,41%
Surtaxe sur les immeubles non résidentiels	33 162 \$	0,70%	36 058 \$	0,69%
Surtaxe sur les immeubles industriels	102 891 \$	2,18%	124 491 \$	2,40%
	2 216 625 \$	46,96%	2 346 448 \$	45,21%
TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX				
Eau et égouts	353 677 \$	7,49%	365 000 \$	7,03%
Matières résiduelles	299 272 \$	6,34%	289 872 \$	5,58%
Traitement des fosses septiques	43 190 \$	0,91%	43 680 \$	0,84%
Compensation propriétaires	903 \$	0,02%	885 \$	0,02%
Centre d'urgence 9-1-1	11 110 \$	0,24%	11 110 \$	0,21%
	708 152 \$	15,00%	710 547 \$	13,69%
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES				
Immeubles et lieux d'affaires du Gouvernement	9 \$	0,00%	- \$	0,00%
Compensation de la garderie	4 359 \$	0,09%	5 326 \$	0,10%
Compensation de l'école primaire et secondaire	192 037 \$	4,07%	215 675 \$	4,16%
Compensation du bureau de poste	2 975 \$	0,06%	3 015 \$	0,06%
	199 380 \$	4,22%	224 016 \$	4,32%
SERVICES RENDUS ET AUTRES				
Contrat d'entretien d'hiver Route 279	120 000 \$	2,54%	132 560 \$	2,55%
Loisirs	253 000 \$	5,36%	263 500 \$	5,08%
Aréna	246 000 \$	5,21%	277 000 \$	5,34%
Vente de photocopies & publicité Journal	1 500 \$	0,03%	1 200 \$	0,02%
Ventes et espaces publicitaires	11 550 \$	0,24%	10 800 \$	0,21%
Recouvrements et remboursements divers	16 000 \$	0,34%	20 000 \$	0,39%
Activités communautaires & bibliothèque	17 500 \$	0,37%	19 500 \$	0,38%
Promotion développement	1 680 \$	0,04%	1 580 \$	0,03%
	667 230 \$	14,13%	726 140 \$	13,99%
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	8 000 \$	0,17%	7 000 \$	0,13%
Mutations immobilières	60 000 \$	1,27%	70 000 \$	1,35%
Redevances carrières et sablières	120 000 \$	2,54%	125 000 \$	2,41%
	188 000 \$	3,98%	202 000 \$	3,89%
AMENDES ET PÉNALITÉS				
Amendes au code de sécurité routière & autres	1 000 \$	0,02%	1 000 \$	0,02%
INTÉRÊTS				
Intérêts sur placements	10 000 \$	0,21%	10 000 \$	0,19%
Intérêts sur arrérages de taxes	3 000 \$	0,06%	5 000 \$	0,10%
	13 000 \$	0,28%	15 000 \$	0,29%
AUTRES REVENUS				
Ristourne MMQ	1 400 \$	0,03%	- \$	0,00%
Compensation Congrégation des Soeurs	60 000 \$	1,27%	60 000 \$	1,16%
Redevances - Parc éolien	12 000 \$	0,25%	10 000 \$	0,19%
Péréquation	37 463 \$	0,79%	142 748 \$	2,75%
	110 863 \$	2,32%	212 748 \$	4,10%
TRANSFERTS (SUBVENTIONS)				
Subvention entretien réseau routier	124 619 \$	2,64%	124 611 \$	2,40%
Subvention TECQ 2009-2013	16 061 \$	0,34%	16 061 \$	0,31%
Subvention TECQ 2019-2023	176 980 \$	3,75%	176 980 \$	3,41%
PAVL volet soutien rang Trois-Pistoles	42 500 \$	0,90%	60 631 \$	1,17%
PAVL volet soutien rang Pointe-Lévis	141 450 \$	3,00%	202 089 \$	3,89%
Partenariat des régions	30 489 \$	0,65%	158 243 \$	3,05%
Subvention infrastructure RIRL	70 284 \$	1,49%	- \$	0,00%
Programme FEPTEU	13 787 \$	0,29%	13 787 \$	0,27%
	616 170 \$	13,05%	752 402 \$	14,50%
Affectation du fonds de roulement	- \$	0,00%	- \$	0,00%
	- \$	0,00%	- \$	0,00%
TOTAL DES REVENUS	4 720 420 \$	100,00%	5 190 301 \$	100,00%

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

DÉPENSES	BUDGET 2024	%	BUDGET 2025	%
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil municipal	50 614 \$	1,07%	54 084 \$	1,04%
Application de la loi	10 000 \$	0,21%	5 000 \$	0,10%
Gestion financière et administrative	438 279 \$	9,28%	450 189 \$	8,67%
Élection	- \$	0,00%	10 000 \$	0,19%
Évaluation MRC	32 680 \$	0,69%	37 659 \$	0,73%
Autres, assurances, financement MRC	38 066 \$	0,81%	40 929 \$	0,79%
	569 639 \$	12,07%	597 861 \$	11,52%
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité publique (police)	175 156 \$	3,71%	176 834 \$	3,41%
Centre d'urgence 9-1-1	11 110 \$	0,24%	11 110 \$	0,21%
Sécurité incendie (pompiers)	196 777 \$	4,17%	233 308 \$	4,50%
Sécurité civile (premiers répondants)	10 713 \$	0,23%	12 652 \$	0,24%
Brigadier scolaire	14 737 \$	0,31%	9 549 \$	0,18%
	408 493 \$	8,65%	443 453 \$	8,54%
TRANSPORT				
Voirie municipale	406 882 \$	8,62%	426 684 \$	8,22%
Enlèvement de la neige	509 058 \$	10,78%	510 019 \$	9,83%
Éclairage des rues	15 401 \$	0,33%	16 501 \$	0,32%
Circulation	15 629 \$	0,33%	16 138 \$	0,31%
Transport en commun	22 563 \$	0,48%	42 101 \$	0,81%
	969 533 \$	20,54%	1 011 443 \$	19,49%
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	70 491 \$	1,49%	67 225 \$	1,30%
Réseau de distribution de l'eau potable	87 211 \$	1,85%	69 408 \$	1,34%
Traitement des eaux usées	77 557 \$	1,64%	82 407 \$	1,59%
Réseau d'égout pluvial	2 000 \$	0,04%	2 000 \$	0,04%
Matières résiduelles	283 932 \$	6,01%	280 142 \$	5,40%
Cours d'eau	5 411 \$	0,11%	6 814 \$	0,13%
Protection de l'environnement (fosses septiques)	41 918 \$	0,89%	41 850 \$	0,81%
	568 520 \$	12,04%	549 846 \$	10,59%
SANTÉ & BIEN-ÊTRE				
Logement social	22 000 \$	0,47%	22 000 \$	0,42%
	22 000 \$	0,47%	22 000 \$	0,42%
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Urbanisme et zonage	53 429 \$	1,13%	59 222 \$	1,14%
Promotion et développement	19 462 \$	0,41%	32 234 \$	0,62%
	72 891 \$	1,54%	91 456 \$	1,76%
LOISIRS ET CULTURE				
Loisirs	349 142 \$	7,40%	443 792 \$	8,55%
Aréna	425 077 \$	9,01%	488 915 \$	9,42%
Parcs	20 055 \$	0,42%	16 346 \$	0,31%
Bibliothèque	63 702 \$	1,35%	121 546 \$	2,34%
Aide financière à la Maison de la Culture	20 500 \$	0,43%	20 500 \$	0,39%
Activités communautaires	81 040 \$	1,72%	162 265 \$	3,13%
	959 516 \$	20,33%	1 253 364 \$	24,15%
FRAIS DE FINANCEMENT				
Intérêts sur la dette à long terme	239 236 \$	5,07%	260 283 \$	5,01%
Remboursement de capital sur dette à long terme	856 400 \$	18,14%	896 700 \$	17,28%
	1 095 636 \$	23,21%	1 156 983 \$	22,29%
REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT				
	54 192 \$	1,15%	63 895 \$	1,23%
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
	- \$	0,00%	- \$	0,00%
TOTAL DES DÉPENSES	4 720 420 \$	100,00%	5 190 301 \$	100,00%



**Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse**
VOUS INFORME



Prévenir les chutes, c'est essentiel!

Les chutes peuvent toucher tout le monde, mais le risque augmente avec l'âge. Elles peuvent entraîner une perte de mobilité ou d'autonomie. Voici quelques conseils pour les prévenir :

- ✓ Restez actif : marchez, montez des escaliers ou faites des exercices adaptés.
- ✓ Prenez soin de votre vue : consultez régulièrement un spécialiste.
- En hiver, portez des bottes antidérapantes, utilisez des crampons et
- ✓ gardez vos espaces déneigés.

Pour en savoir plus : cissca.com/prevenirleschutes 



Pour bouger en toute sécurité, découvrez des ressources comme :

MOVE 50+ ou **VIACTIVE.**



Nouveaux prix pour le transport **adapté** en 2025

Passage simple à l'intérieur de Bellechasse.....	7 \$
Passage simple vers Lévis.....	10 \$
Passage simple vers Québec pour motif médical seulement (preuve obligatoire).....	20 \$

Nouveaux prix pour le transport **collectif** en 2025

Passage simple dans Bellechasse à l'intérieur de la même municipalité.....	7 \$
Passage simple dans Bellechasse entre deux municipalités voisines.....	13 \$
Passage simple dans Bellechasse longue distance.....	20 \$
Passage simple dans Bellechasse pour travailleur.....	10 \$
Passage simple vers Lévis, Montmagny et Sainte-Marie (motif médical).....	20 \$
Passage simple vers Lévis pour activités sociales.....	23 \$
Passage simple vers Québec pour motif médical seulement (preuve obligatoire).....	30 \$

***Prenez note que les bureaux de la MRC seront désormais fermés au public les vendredis dès midi.**

Cela n'affectera toutefois pas les heures d'accès aux employés, puisque ceux-ci continueront à exercer leurs activités en fonction des heures régulières. Merci de votre compréhension!



VRAIE DE NATURE

Le calendrier Collection Bellechasse « finalement » chez vous!

La MRC de Bellechasse est très heureuse d'avoir finalement pu distribuer le calendrier Collection Bellechasse dans vos municipalités!

Certains délais hors de notre contrôle ont retardé le processus d'envoi avant les Fêtes – nous nous excusons de ces délais, et espérons que vous aimerez notre édition 2025, que vous pourrez (ou avez déjà!) récupérer dans votre casier postal.

Le calendrier culturel, rappelons-le, est édité à près de 20 000 exemplaires et est distribué partout dans Bellechasse ainsi que dans quelques municipalités des Etchemins.

Celui-ci est réalisé grâce au partenariat entre la MRC de Bellechasse et Promutuel Rive-Sud, et vise à favoriser le développement des arts visuels tout en faisant la promotion du talent artistique bellechassois.

Entrée en vigueur du système modernisé de collecte sélective

Quoi mettre,
ou ne pas mettre,
dans le bac de
récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



RESTO PUB

ARÉNA J.E. MÉTIVIER
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
418 789-2526, poste 608

Menu Bistro

jeudi au dimanche

dès 16h

ASSIETTE BURGER POULET	12 ⁵⁰
ASSIETTE WRAP	12 ⁵⁰
ASSIETTE BURGER ARÉNA	14 ⁵⁰
HOT-HAMBURGER /	12 ⁵⁰
HOT-CHICKEN	
CLUB SANDWICH	14 ⁵⁰
ASSIETTE DE LANIÈRES (3)	13 ²⁵
ASSIETTE POP-CORN	12 ⁵⁰
ASSIETTE GUÉDILLE	11 ⁰⁰
STEAK HACHÉ SAUCE OIGNONS	15 ⁰⁰
BÂTONNETS DE FROMAGE (6)	9 ⁰⁰

taxes incluses

HORAIRE

peut varier selon les activités

LUNDI-MARDI-MERCREDI-JEUDI	16H00 À 20H00
VENDREDI	16H00 À 22H30
SAMEDI	9H À 19H
DIMANCHE	9H À 19H

TAXES INCLUSES

	PETITE	MOYENNE	GROSSE	FAMILIALE
FRITES		5 ⁰⁰	6 ⁰⁰	10 ⁰⁰
FRITES SAUCE		5 ⁵⁰	6 ⁵⁰	
POUTINE	7 ⁵⁰	10 ⁰⁰	14 ⁰⁰	22 ⁰⁰
P. ITALIENNE		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
GALVAUDE		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
PARASOL		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
FUCKY		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
POUTINE POPPY		14 ⁰⁰		
OIGNONS FRANÇAIS			7 ⁰⁰	
HOT-DOG / POGO			3 ⁵⁰	
HOT-DOG ARÉNA			5 ⁵⁰	
GUÉDILLE			5 ⁵⁰	
HAMBURGER T.S.M			5 ⁵⁰	
BURGER ARÉNA			9 ⁰⁰	
CHEESEBURGER			6 ⁰⁰	
BURGER DE POULET			6 ⁵⁰	
WRAP SEUL			8 ⁰⁰	
GRILLED CHEESE			4 ⁵⁰	
POULET POP CORN			7 ⁵⁰	
SANDWICH DÉJEUNER			7 ⁰⁰	
DÉJEUNER			10 ⁵⁰	
AILES DE POULET	(8)	13 ⁰⁰	(16)	23 ⁰⁰



Bien entendre,
c'est aimer *la vie!*

Saviez-vous qu'il est
recommandé de faire
vérifier son audition
plus régulièrement
à partir de 50 ans ?
Prenez un rendez-vous
avec nos audioprothésistes
pour une consultation et
un dépistage auditif
sans frais en tout temps.

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

On s'occupe de vos oreilles et on prend soin de vous !

St-Anselme
418 885-1550

Lac-Etchemin
581 820-1030

centre-auditif.ca | 877 471-0101

St-Nicolas | St-Jean-Chrysostome
Laurier-Station | Ste-Marie | Thetford
Disraeli | Plessisville | Bécancour



Marceau
Mécanique Autos inc.

- Mécanique générale (418) 789-2443
- Pièces
- Soudure



418, route 279, Saint-Damien, Qc G0R 2Y0



Dre **Sophie Chabot**
CHIROPRATICIENNE

200A, Métivier
Saint-Damien
G0R 2Y0

418 789 3939

PLACE DISPONIBLE



Parc des **Chutes**
d'Armagh


RESTAURANT

RANDONNÉE

RAQUETTE

418 466-2874
305, ROUTE 281 SUD, ARMAGH

PLACE DISPONIBLE



créaphiste
création infographique

L'art de rendre votre image unique

CONCEPTION GRAPHIQUE
SERVICE D'IMPRIMERIE

Mélanie Pelletier 418.466.1311 creaphiste@videotron.ca

MARIO LEMIEUX
CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé! 🗝️




235, rue Commerciale
Saint-Damien 418 883-5852

constmlemieux@telus.net
www.constructionmariolemieux.com

Municipalité de



Saint-Damien
de-Buckland
la campagne VIVANTE!

HEURES D'OUVERTURE
DU BUREAU MUNICIPAL :
Lundi au vendredi
8h30 à midi et 13h à 16h30
FERMÉ les jours fériés

HORAIRE D'ÉTÉ :
Fermeture à MIDI le vendredi

75, route St-Gérard
Saint-Damien-de-Buckland (Québec) G0R 2Y0
418-789-2526

info@saint-damien.com
www.saint-damien.com

PLACE DISPONIBLE



Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

Caisse Desjardins de Bellechasse

desjardins.com/caisse-bellechasse



Directrice générale

65, Route St-Gérard
St-Damien-de-Buckland, Qc
G0R 2Y0

Courriel :
oasis_sylvieb@outlook.com

Tél. : 418-789-3147 # 1001
Télééc. : 418-789-3116



PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH
418 466-2073

SAINTE-CLAIRE
418 883-3715

SAINT-DAMIEN
418 789-2143



584, route Bégin #102, Saint-Anselme (Qc) G0R 2N0
Tél.: 418.885.4235
info@henryaudet.com

PLACE DISPONIBLE



Les draperies
Chantal

29, rue St-Jean
Saint-Damien
Tél.: (418) 789-3152

Une vaste gamme de produits
de décoration pour votre décor!

SL Sylvie Lefebvre, planificatrice financière

- Représentante en épargne collective
- Conseillère en sécurité financière
- Conseillère en assurance et rentes collectives
- inscrit auprès de Groupe Cloutier investissements

SL Gestion de Patrimoine inc.

- Cabinet en assurances de personnes

tél.: 418 932-3395

sylvie@sl-gestionpatrimoine.com

DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Sabrina Blouin-Baillargeon
et Nicholas Beaudoin
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:



Suivez-nous sur:



106, route Métivier
Saint-Damien-de-Buckland
Québec (Québec) G0R 2Y0
T: 418 789-2446
F: 418 789-2847
s7238proprio@familiprix.ca

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi: 9h à 18h
Jeudi: 9h à 20h • Vendredi: 9h à 18h
Samedi: 9h à 15h

